



COMMUNIQUE DU 25 JUIN 2019

VICTOIRE SUR FACEBOOK

Un nouveau combat de gagné !! Désormais à partir de cette année 2019, Facebook fournira désormais à la justice française les adresses IP des auteurs de propos haineux sur internet

Notre association Equality se réjouit de cette nouvelle, après des années de combats à lutter contre la haine sur internet (principalement contre les haineux homophobes, racistes, religieux ou en raison d'une discrimination quelconque)

Notre association souhaite malgré tout rappeler, que chaque utilisateur sur Facebook a aussi son rôle important, de signaler à Facebook tout contenu, commentaires, pages, groupes, et photos, qui incitent à la haine ou à la violence. Vos signalements sont très utiles et importants, d'une part pour supprimer les contenus, et d'autres part pour que Facebook transmet aux autorités l'IP de l'auteur.

Vous pouvez également signaler directement sur le site du gouvernement, en transmettant l'adresse exacte de la page concernée

Notre association Equality émet toutefois une petite réserve sur cette victoire. Il existe malheureusement des logiciels pour contourner les adresses IP. Nous espérons que le gouvernement trouvera une solution sur ce sujet.

D'autre part, notre association espère que cette victoire s'élargira sur l'ensemble des réseaux sociaux. Twitter reste à ce jour, le premier site où les haineux publient leurs horreurs, souvent avec des faux profils ou des faux noms.

Notre association sollicite une loi très forte et claire en France qui punit les actes haineux sur internet. Notre association réclame en même temps une mise à jour de la loi de 1881 concernant la liberté d'expression, la diffamation et les injures.